

 <p>PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Offre de Stage 2025</u></p> <p style="text-align: center;">Contribution à l'élaboration de la stratégie régionale d'acquisition de connaissance de la biodiversité en Nouvelle- Aquitaine</p> <p style="text-align: center;">DREAL Nouvelle-Aquitaine/SPN - Site de Bordeaux</p> <p style="text-align: center;">Durée : 4-6 mois</p>
---	--

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine est un service régional de l'État qui met en œuvre les politiques du ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques (MTEECPR).

Le Service Patrimoine Naturel (SPN) de la DREAL a pour mission de décliner et mettre en œuvre les politiques nationales et européennes dans les domaines de l'eau, des ressources minérales et de la biodiversité. Le présent stage se déroulera au sein du SPN, sur le site de Bordeaux.

La DREAL Nouvelle-Aquitaine pilote plusieurs programmes d'inventaires et d'acquisition de connaissances sur la biodiversité en région ainsi que la centralisation de la bancarisation des données biodiversité au sein du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP). Elle travaille en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine et la Direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité notamment dans le cadre de la Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB).

Elle pilote également la régionalisation du programme national de la surveillance de la biodiversité terrestre (PNSBT).

Cadre et missions de l'offre de stage :

À partir d'un état des lieux des connaissances et des programmes d'acquisition de connaissance de la biodiversité en région, le/la stagiaire rédigera l'état des lieux.

Le/la stagiaire travaillera en étroite collaboration avec les partenaires du groupe de travail « Connaissance » de la SRB pour identifier les priorités d'actions d'acquisition de connaissance en veillant à articuler les différents programmes d'acquisition de connaissance existants ou en cours de mise en œuvre notamment via le PNSBT.

Le/la stagiaire organisera les premières réunions régionales avec les partenaires sur le terrain (conservatoire d'espaces naturels, animateurs de PNA/PRA, associations de protection de la nature, syndicats de rivières, établissements publics territoriaux de bassins, collectivités territoriales,...) pour partager les priorités d'actions et organiser la mise en œuvre des programmes d'acquisition de connaissance.

Le/la stagiaire aura pour principales missions de :

- Rédiger l'état actuel des connaissances et des programmes de connaissances

- Travailler en lien avec les partenaires pour identifier les priorités d'action à engager à l'échelle de 10 ans ;
- Identifier les modalités de financements et d'articulation des programmes

En complément, selon compétence et temps disponible, d'autres missions pourront être réalisées :

- Préparer la mise en œuvre techniques des programmes d'acquisition de connaissance pour certains groupes faunistiques en lien avec les acteurs de terrain.

Profil recherché :

Formation-Connaissance :

- Étudiant-e en master ou en formation d'ingénieur spécialisé en écologie, agro-écologie
- Connaissances du réseau naturaliste/ des acteurs locaux serait un plus
- Possession du permis de conduire B

Savoir faire :

- Autonomie, initiative
- Bonne capacité d'organisation et de travail en réseau
- Bonnes qualités relationnelles
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Bonne capacité de rédaction et d'expression orale

Conditions du stage

- Bureau partagé sur Bordeaux
- Mise à disposition d'un ordinateur
- Télétravail possible selon des conditions définies avec le service d'accueil
- Déplacements possibles avec une voiture de service
- Gratification* (hors avantages offerts) : 4.05 Euro (EUR) Net horaire par heure de présence effective

* Pour les organismes de droit français : le montant minimal de gratification est dû pour tout stage d'au moins 309 heures effectives. Il est calculé à l'heure de présence effective et est automatiquement réévalué par l'organisme en fonction d'éventuelles évolutions de la réglementation. Elle est due mensuellement. Elle peut être soit lissée et moyennée sur la totalité de la durée du stage, soit définie pour chaque mois selon le nombre d'heures réellement effectuées et donc fluctuante.

Encadrement du stage :

Natacha DULKA, Cheffe de projet Connaissances et structuration des données naturalistes

Candidatures à envoyer à natacha.dulka@developpement-durable.gouv.fr et à vincent.dordain@developpement-durable.gouv.fr

avant le 13 février 2025